

**Registre national des moyens auxiliaires autorisés pour les
examens finaux écrits de la partie scolaire
Assistante/Assistant de bureau AFP**

Büroassistentin EBA/Büroassistent EBA

Assistante de bureau AFP/Assistant de bureau AFP

Assistente d'ufficio CFP

68103

Edicté par la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation d'assistant-e de bureau 15.09.2021.

Source : www.cifc.ch

Branche	Moyens auxiliaires
Langue principale : Compréhension écrite et production écrite	Dictionnaires unilingues
Economie et société	Calculatrice : sans fonction d'impression et sans alimentation secteur, avec affichage exclusivement numérique et sans fonction de communication
Information / communication / administration	<p>Aide Windows et Office Supports didactiques sous forme papier ou numérique</p> <p>Ne sont pas autorisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appareils électroniques connectés à Internet (natel/smartphone, lunettes et montres connectées, tablette, PDA, calculatrice) • Supports de données externes (clé USB, CD, DVD, BD, etc.) • Ensemble des lecteurs réseaux, sauf si expressément requis pendant l'examen • Accès internet • Discussion pendant l'examen • Utilisation de l'imprimante

Directives :

- Tous les moyens auxiliaires autorisés doivent être apportés par les candidats. Les candidats sont responsables du bon fonctionnement de leur calculatrice et moyens auxiliaires autorisés.
- En cas de dysfonctionnements de la calculatrice ou des moyens auxiliaires autorisés, aucun droit de prolongation de l'examen, d'examen ultérieur ou de remplacement de la calculatrice ne peut être fait valoir, sauf si le candidat dispose d'un appareil de rechange.
- Chaque moyen auxiliaire ne peut être utilisé que par un seul candidat. Les moyens auxiliaires ne peuvent pas être prêtés à d'autres candidats pendant l'examen.
- Il est interdit aux candidats de disposer d'appareils électroniques connectés à Internet (natel/smartphone, lunettes et montres connectées, tablette, PDA, etc.) pendant les examens.

Informations sur le domaine de qualification « formation scolaire »

La CIFIC Suisse assume ses tâches dans le domaine de qualification « formation scolaire » en collaboration avec la Société suisse des employés de commerce.